







L'IMPOSSIBLE PROCÈS

À 16H3O PRÉCISES / OUVERTURE DES PORTES À 16H15 DE MONTFAVET - SALLE POLYVALENTE - 246 RUE FÉLICIEN FLORENT - RÉSERV. : 04 86 65 64 83

Un Boeing 747 de la compagnie Royal Air Maroc immatriculé EI-CSY, en provenance de Casablanca, vol AT 764, arrivée prévue à Paris Orly à 4h15, s'est écrasé sur la centrale nucléaire du Blayais, située sur la commune de Braud et Saint-Louis, dans le département de la Gironde. Il y avait à son bord 2 pilotes, personnels navigants techniques, - 4 hôtesses-stewarts, personnels navigants commerciaux -140 passagers dont 2 bébés ; il n'y a eu aucun survivant.

Une dépêche AFP de cet ordre tombera peut être un jour sur les téléscripteurs des journaux du monde entier. C'est l'hypothèse qui nous permet de construire un accident plausible. Étayé par une dizaine de contributeurs, le texte établi par Jean-Louis Debard tente de construire une chaine des responsabilités durant l'« impossible procès » qui commence le 3 novembre 2018. Procès exceptionnel s'il en est, celui d'une industrie de la catastrophe annoncée... et déjà, ailleurs arrivée. Spectacle suivi d'un débat.

Une création originale co-produite par la Compagnie théâtrale Brut de béton production et le réseau "Sortir du nucléaire" mise en scène : Bruno Boussagol • comédiens : Jean-Louis Debard, Véronique Pilia, Patrick Gay Bellile, Bruno Boussagol, Noémie Ladouce, contact: cokoller@bluewin.ch / 06 08 23 60 20 / www.brut-de-beton.net

site Internet : leliencommun.org/limpossibleproces









IMPRIMÉ PAR NOS SOINS - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

L'IMPOSSIBLE PROCÈS

À 16H30 PRÉCISES / OUVERTURE DES PORTES À 16H15 DE MONTFAVET - SALLE POLYVALENTE - 246 RUE FÉLICIEN FLORENT - RÉSERV. : 04 86 65 64 83

Un Boeing 747 de la compagnie Royal Air Maroc immatriculé EI-CSY, en provenance de Casablanca, vol AT 764, arrivée prévue à Paris Orly à 4h15, s'est écrasé sur la centrale nucléaire du Blayais, située sur la commune de Braud et Saint-Louis, dans le département de la Gironde. Il y avait à son bord 2 pilotes, personnels navigants techniques, - 4 hôtesses-stewarts, personnels navigants commerciaux -140 passagers dont 2 bébés ; il n'y a eu aucun survivant.

Une dépêche AFP de cet ordre tombera peut être un jour sur les téléscripteurs des journaux du monde entier. C'est l'hypothèse qui nous permet de construire un accident plausible. Étayé par une dizaine de contributeurs, le texte établi par Jean-Louis Debard tente de construire une chaine des responsabilités durant l'« impossible procès » qui commence le 3 novembre 2018. Procès exceptionnel s'il en est, celui d'une industrie de la catastrophe annoncée... et déjà, ailleurs arrivée. Spectacle suivi d'un débat.

Une création originale co-produite par la Compagnie théâtrale Brut de béton production et le réseau "Sortir du nucléaire" mise en scène : Bruno Boussagol • comédiens : Jean-Louis Debard, Véronique Pilia, Patrick Gay Bellile, Bruno Boussagol, Noémie Ladouce, contact: cokoller@bluewin.ch / 06 08 23 60 20 / www.brut-de-beton.net

site Internet : leliencommun.org/limpossibleproces









IMPRIMÉ PAR NOS SOINS - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

L'IMPOSSIBLE PROCÈS

À 16H30 PRÉCISES / OUVERTURE DES PORTES À 16H15 RAND THÉÂTRE DE MONTFAVET - SALLE POLYVALENTE - 246 RUE FÉLICIEN FLORENT - RÉSERV. : 04 86 65 64 83

Un Boeing 747 de la compagnie Royal Air Maroc immatriculé EI-CSY, en provenance de Casablanca, vol AT 764, arrivée prévue à Paris Orly à 4h15, s'est écrasé sur la centrale nucléaire du Blayais, située sur la commune de Braud et Saint-Louis, dans le département de la Gironde. Il y avait à son bord 2 pilotes, personnels navigants techniques, - 4 hôtesses-stewarts, personnels navigants commerciaux -140 passagers dont 2 bébés ; il n'y a eu aucun survivant.

Une dépêche AFP de cet ordre tombera peut être un jour sur les téléscripteurs des journaux du monde entier. C'est l'hypothèse qui nous permet de construire un accident plausible. Étayé par une dizaine de contributeurs, le texte établi par Jean-Louis Debard tente de construire une chaine des responsabilités durant l'« impossible procès » qui commence le 3 novembre 2018. Procès exceptionnel s'il en est, celui d'une industrie de la catastrophe annoncée... et déjà, ailleurs arrivée. Spectacle suivi d'un débat.

Une création originale co-produite par la Compagnie théâtrale Brut de béton production et le réseau "Sortir du nucléaire" mise en scène : Bruno Boussagol • comédiens : Jean-Louis Debard, Véronique Pilia, Patrick Gay Bellile, Bruno Boussagol, Noémie Ladouce, contact: cokoller@bluewin.ch / 06 08 23 60 20 / www.brut-de-beton.net

site Internet : leliencommun.org/limpossibleproces









L'IMPOSSIBLE PROCÈS

RAND THÉÂTRE DE MONTFAVET - SALLE POLYVALENTE - 246 RUE FÉLICIEN FLORENT - RÉSERV. : 04 86 65 64 8:

Un Boeing 747 de la compagnie Royal Air Maroc immatriculé EI-CSY, en provenance de Casablanca, vol AT 764, arrivée prévue à Paris Orly à 4h15, s'est écrasé sur la centrale nucléaire du Blayais, située sur la commune de Braud et Saint-Louis, dans le département de la Gironde. Il y avait à son bord 2 pilotes, personnels navigants techniques, - 4 hôtesses-stewarts, personnels navigants commerciaux -140 passagers dont 2 bébés ; il n'y a eu aucun survivant.

Une dépêche AFP de cet ordre tombera peut être un jour sur les téléscripteurs des journaux du monde entier. C'est l'hypothèse qui nous permet de construire un accident plausible. Étayé par une dizaine de contributeurs, le texte établi par Jean-Louis Debard tente de construire une chaine des responsabilités durant l'« impossible procès » qui commence le 3 novembre 2018. Procès exceptionnel s'il en est, celui d'une industrie de la catastrophe annoncée... et déjà, ailleurs arrivée. Spectacle suivi d'un débat.

Une création originale co-produite par la Compagnie théâtrale Brut de béton production et le réseau "Sortir du nucléaire" mise en scène : Bruno Boussagol • comédiens : Jean-Louis Debard, Véronique Pilia, Patrick Gay Bellile, Bruno Boussagol, Noémie Ladouce, contact: cokoller@bluewin.ch / 06 08 23 60 20 / www.brut-de-beton.net

site Internet : leliencommun.org/limpossibleproces







